

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: 3

Artikel: STABANTE 15 : Extinction de l'aviation de chasse suisse en 2023?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'aérodrome des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds, est en ébullition pour l'exercice STABANTE.

Toutes les photos, y compris page suivante
© Neo-Falcon.

Forces aériennes

STABANTE 15 : Extinction de l'aviation de chasse suisse en 2023 ?

TTU

Du 18 au 25 mars, les Forces aériennes helvétiques ont réalisé un exercice dynamique d'ensemble en Suisse romande. Le scénario imaginé était la protection d'une conférence internationale aux Eplatures, non loin de la frontière avec la France, près de La Chaux de Fonds. Quelque 6'000 militaires ont été engagés pour l'occasion, au sol et dans les airs avec leurs matériels, aéronefs et DCA, le tout renforcé par une participation aérienne française.

Baptisé STABANTE 15, l'exercice visait essentiellement à tester les éléments essentiels de la structure de commandement des Forces aériennes et à vérifier la disponibilité et la capacité à durer de l'ensemble du dispositif; la base de Payerne, dans le canton de Neuchâtel, servant de base aérienne d'engagement principale pour l'exercice avec ses chasseurs F/A-18C/D *Hornet*.

Lors de cet exercice, le commandant des Forces aériennes a soumis à la manœuvre tout l'état-major des Forces aériennes, le centre d'opérations des Forces aériennes, les bases aériennes de Payerne et d'Alpnach avec leurs F/A-18, un groupe de combat de défense contre avions (doté de canons Oerlikon de 35 mm guidés par radar, de batteries de missiles *Rapier* et de Manpads *Stinger*), une formation d'aide au commandement ainsi que le commandement de drones des Forces aériennes. Dans le cadre de la coopération, ce dispositif était renforcé par un bataillon d'exploration des Forces terrestres ainsi que par l'armée de l'air française.

Pour le commandant de Corps Aldo Schellenberg, commandant des Forces aériennes, comme pour son adjoint le divisionnaire Bernhard Müller, chef de l'engagement des Forces aériennes, STABANTE 15 était surtout l'occasion unique d'un véritable audit de l'aviation militaire helvétique, laquelle connaît actuellement une baisse de capacité réelle du fait du non remplacement d'une grande partie de sa flotte, notamment l'aviation de chasse.

En dépit des soins que les Suisses apportent à leur flotte de chasseurs, il ne reste, en effet, aujourd'hui, à disposition des militaires que 32 F/A-18, dont 8 sont en permanence indisponibles et 54 F-5E/F *Tiger II* dont une bonne trentaine hors service et à bout de potentiel imminent. En fait, seuls les biplaces F-5F et les six monoplaces F-5E de la patrouille suisse volent régulièrement, une douzaine étant réservée à l'entraînement périodique des miliciens ou pilotes réservistes. Pour le commandant de Corps Schellenberg, il est clair que si le Parlement ne vote pas rapidement un budget permettant le rétrofit étendu des 32 F/A-18C/D (sic), afin de les faire durer jusqu'en 2030, dans cinq ans, en 2023, il en sera fini de l'aviation de chasse suisse !

On se souvient qu'il y a moins d'un an, le 18 mai 2014, lors d'un référendum national 53,4 % des électeurs suisses se sont prononcés contre l'achat d'un nouveau chasseur destiné à remplacer, à terme, les F-5E *Tiger II* presque quadragénaires. Ceci alors même que le 30 novembre 2011, Berne avait annoncé sa décision d'acquérir 22 Saab JAS 39 *Gripen NG* pour une somme de 3,126 milliards de francs, avions destinés à être assemblés en suisse chez Ruag pour une mise en service échelonnée de 2018 à 2021.

Face à cette échéance inéluctable de 2023 et dans l'espoir d'enrayer la fin de la chasse suisse, le commandant de Corps Schellenberg prévoit, d'ores et déjà, de remettre en route une procédure d'évaluation d'un nouvel avion de combat dès 2017 pour une sélection définitive devant intervenir avant 2020, et une fois le Parlement saisi d'une procédure de votation nationale destinée à obtenir l'aval des citoyens. Compte-tenu des évaluations intensives réalisées précédemment et du budget minimum nécessaire, le *Gripen NG* reste toujours le favori des militaires suisses pour remplacer les F-5 *Tiger II*.

Source: TTU Online, 25.03.2015

<http://www.ttu.fr/extinction-de-laviation-de-chasse-suisse-en-2023/>



Le thème de STABANTE 15 – la protection d’une conférence internationale dans les trois dimensions – est devenue une mission régulière pour nos Forces aériennes. Durant plusieurs jours, les F-5 et F/A-18 ont été maintenus en alarme, afin de pouvoir décoller et intervenir dans les 15 minutes (QRA).
Photos © Neo-Falcon.

